

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	40 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Le Torchon Juif

Tunis, le 13 Février 1902

Une Epée de Damoclès

Notre confrère Omessa, dont les correspondances sont généralement puisées aux meilleures sources, annonce que M. Pichon serait partisan de la création d'une Cour d'appel à Tunis.

Il est probable que M. Omessa tient ce renseignement du Ministre lui-même.

Dans ces conditions, le devoir de la presse tunisienne, nous parlons de la presse indépendante, est tout tracé. Elle doit faire connaître au Représentant de la France que la Colonie tout entière repousse de toutes ses forces une institution de ce genre qui enlèverait aux justiciables la dernière et suprême garantie qui leur reste avec une Cour d'appel en dehors du territoire tunisien.

Il ne faut pas remonter loin dans le passé pour découvrir des jugements rendus par les tribunaux tunisiens tellement scandaleux qu'ils ont soulevé l'indignation d'hommes pourtant blasés, nous voulons parler des honorables conseillers de la Cour d'appel d'Alger.

Nous ne parlons ni de notre cas, ni de celui de notre confrère Colin de Larmor, ancien directeur-gérant de l'Echo de Tunis. Nos condamnations et les siennes, si elles n'étaient pas prononcées de commande, ce qu'à Dieu nous garde d'avancer, mais nos magistrats savaient qu'elles ne pouvaient être qu'approuvées en haut lieu, aussi fallait-il voir s'ils y allaient de bon cœur et nous appliquaient, sinon le maximum mais une bonne moyenne, un traitement tout à fait spécial et de faveur !...

Si, par malheur, nous avions eu une Cour d'appel à Tunis qui aurait jugé incontestablement de la même façon que les magistrats de 1^{re} instance, au lieu de payer une trentaine de mille francs d'amendes, dommages-intérêts, frais d'huissiers, d'avocats, de papier timbré, nous aurions dû en

déboursier le double et nous serions peut-être sur la paille....

Mais le cas des journalistes indépendants ne compte pas et ce sont les intérêts de nos compatriotes que nous défendons en protestant haut et fort contre toute idée de création d'une Cour d'appel à Tunis.

On a vu des Français dépouillés en cinq sec lorsqu'ils luttaient contre l'Administration, on en a vu d'autres obligés de s'arrêter en route, n'ayant plus de munitions — nous voulons dire d'argent — pour continuer la bataille sur le terrain judiciaire et pourtant nos compatriotes avaient la ressource d'aller en appel à Alger, mais l'Administration, civile ou militaire, multipliait tellement les entraves retenues par les tribunaux tunisiens qu'ils étaient obligés de capituler.

Si nous avions eu une Cour d'appel à Tunis, les choses se seraient passées différemment. En un temps et deux mouvements nos compatriotes auraient perdu tout espoir par la perte sèche de leurs droits avec un bon petit arrêt du genre de ceux que rendaient si souvent nos tribunaux...

Nous disons *rendaient* car ils semblent aujourd'hui revenus à une plus saine compréhension de la justice, mais comme la femme de la chanson :

Souvent femme varie !...

notre magistrature peut varier et les mauvais jours d'antan reluire.

Voilà pourquoi nous repoussons ferme la création d'une Cour d'appel à Tunis et espérons que M. Pichon ne voudra pas mettre des bâtons dans les roues de celle de Constantine dont l'adoption par les Chambres ne fait de doute pour personne et n'est plus qu'une question de jours.

Em. LACROIX.

Notre confrère de l'Indépendant annonce que M. Pichon demandera au Ministre des Affaires étrangères de faire rapporter par S. A. le Bey le décret du 2 janvier 1897 qui a rétabli le cautionnement des journaux.

Sans nous parer des plumes de paon, on pourra dire que la Petite

Tunisie n'aura pas été étrangère à cette mesure républicaine qui fera honneur au Résident général qui l'aura proposée et au Ministre des Affaires étrangères qui l'aura accueillie favorablement.

De deux choses l'une, en effet : ou M. Pichon voulait suivre les errements du triste Millet et il fallait laisser la presse muselée, ou il voulait gouverner en républicain avec les républicains et pour la République et dans ces conditions l'existence du cautionnement ne s'expliquait plus.

En proposant la suppression du cautionnement, M. Pichon donne un nouveau gage de son républicanisme dont nous n'avons jamais douté et cet acte de haute portée politique lui vaudra les félicitations de tous les républicains.

Nous ne lui ménagerons pas les nôtres.

Billets du Vendredi

Requête à M. Pichon

Jusqu'à présent, les prisonniers pour délits de presse ou politique étaient soumis, en Algérie comme en Tunisie, à un régime mixte qui n'était pas sans inconvénient pour ceux que dame justice frappe si durement lorsqu'ils ont la malchance d'être poursuivis.

A Tunis surtout où les locaux infects sont insuffisants pour les prévenus de droit commun, il n'existe pas de cour pour faire prendre l'air aux prisonniers l'emprisonnement devenait dangereux.

On parquait dans des chambres ignobles les journalistes qui avaient le malheur de tomber sous les griffes de Thémis.

Le Gouverneur général de l'Algérie vient de recevoir le bureau du Syndicat de la presse algérienne et tunisienne qui l'a entretenu de cette question. M. Revoul a écouté avec beaucoup d'attention les doléances des journalistes algériens et promis de faire appliquer immédiatement le même régime qu'en France.

Comme on ne sait pas ce qui peut arriver pour nous ou nos confrères nous prions M. Pichon de vouloir ordonner que lesdits règlements seront applicables aux journalistes tunisiens et, qui plus est, un local spécial, aille urs qu'à la prison de la rue de l'Eglise sera choisi pour y recevoir les détenus de presse jusqu'à ce que le Gouvernement tunisien ait fait disparaître le foyer d'infection qu'est la prison de Tunis.

P...

Le Procès de Salancourt au Tribunal

On connaît le différend survenu entre MM. Smadja et C^o, d'une part, et M. de Salancourt, d'autre part, que notre tribunal de commerce était appelé à trancher.

M. de Salancourt disent ces messieurs, aurait fait manquer l'affaire de la vente en bloc des marchandises dépendant de la faillite de la Maison Universelle pour la garder pour son compte, il va sans dire que M. de Salancourt proteste comme un gros diable, et se dé-

fend d'avoir acheté pour son compte mais pour un tiers, qu'il désigne. Toujours est-ce qu'il a commis un manquement professionnel ? Mais ce qui le console, c'est qu'il en commet impunément tous les jours puisque aucune mesure ne vient le frapper pour les scandales qui se produisent à la salle des ventes et que racontent tous les journaux.

Nous n'avons pas suivi les débats où plusieurs avocats — et non des moins éloquents — ont plaidé toute une audience pour les parties en cause, néanmoins le résultat nous a stupéfiés.

Comment ! l'objet du litige est à Tunis, les demandeurs et le défendeur sont également à Tunis et le tribunal de commerce de Tunis vient se déclarer incompetent ! Nous avouons ne pas comprendre. Et le public, simpliste, ne comprendra pas plus que nous qu'on laisse au tribunal de commerce de Paris le soin de juger un procès qui aurait dû être liquidé sur place, parce que l'une des parties en cause, le syndic de la faillite de la Maison Universelle, réside à Paris.

Nous ne connaissons pas les intentions des demandeurs, mais il faut croire qu'ils ne laisseront pas M. de Salancourt garder pour lui tout seul le gâteau de cent mille francs, dit-on, et qu'ils porteront l'affaire devant le tribunal de commerce de la Seine.

Nous ne saurions trop approuver l'excellente mesure prise par l'honorable M. Proust de licencier les sujets étrangers qui peuplent la Municipalité au détriment de bons Français.

Evidemment, nous ne demandons pas qu'on renvoie les étrangers sans motifs plausibles, mais quand ils s'écartent — ce qui est souvent le cas des employés étrangers — de la réserve à laquelle ils sont tenus de par leurs fonctions, que ce soit à la Municipalité ou ailleurs, le Gouvernement ne doit pas hésiter à les frapper par la perte de leur situation.

Supprimez-la !

Dans un précédent article, nous avons démontré l'inutilité flagrante de la Direction de l'Agriculture, qui, non contente d'être inutile, et un peu aussi à force de l'être, en est arrivée à devenir nuisible.

Dans l'œuvre de mal à laquelle semblent s'être voués tous les directeurs qui se sont succédés à la tête de cette direction, ce qu'on a appelé la réclame officielle tient la place d'honneur... ou d'horreur, comme l'on veut.

Comme toute réclame, celle-ci coûte, et elle coûte énormément. Soi-disant pour faire connaître la Tunisie, Millet *regnante*, on inventa les tant fameuses caravanes d'instituteurs.

Les poches pleines de bons douros tunisiens, les racoleurs officiels s'en allaient partout en France, invitant les maîtres d'écoles à venir passer en Tunisie leurs journées de vacances, aux frais de... la princesse, cela va de soi. Ils venaient, en longues et dévorantes théories, et sur la fin des plantureux diners dont on les gavait, leurs managers, sablant l'extra-dry, leur vantaient les beautés de la Tunisie, l'excellence des terres, leur extraordinaire bon marché, leur fertilité surprenante...

Et les bons professeurs, bouche bée et ventre plein, opinaient du bonnet, et, pour reconnaître la politesse qu'on leur faisait, s'employaient de retour chez eux, à bien parler de la Tunisie.

On y mange si grassement pour rien, et bien en parler coûte si peu !

Ils parlèrent si bien, ces enseignants phraseurs qui n'avaient vu de la Tunisie qu'une table officielle entourée de binettes *idem*, ils haranguèrent tant leurs bons gogos de compatriotes, que plusieurs s'y laissèrent prendre.

Ils vinrent, ils affluèrent en masses compactes vers les beaux rivages de cette terre promise ; ils y affluèrent et y apportèrent capitaux avec eux, en leurs bas de laine longtemps amassés.

Mais comme il fallait payer les frais de la ruineuse publicité, et que les Tunisiens de Tunisie étaient trop pauvres pour solder à eux seuls la *bedide note* de Millet, Hugon and C^o, lim^d, on eut recours aux capitaux des émigrants.

On fit reluire à leurs yeux la perspective paradisiaque de beaucoup de terrains pour peu d'argent, on leur fit entrevoir un concours efficace en cas d'échec impossible. Ils y allèrent de leurs louis reluisants et trébuchants, en échange desquels on leur délivra de méchants lopins d'une terre en friche et plus ou moins inculte. Mais, hélas, l'échec impossible ayant trop tôt montré son vilain minois, le concours efficace promis ne se fit, lui, jamais voir.

Alors, tristes et déçavés, légalement dévalisés, administrativement pillés, ces colons appelés à coups de grosse caisse et de cymbales s'en retournaient à leur bon pays de France, trop heureux lorsque ce n'est pas à l'aide de la Société de Bienfaisance.

Combien sont-ils ceux-là qui, de par la faute d'une institution criminelle s'en vinrent et s'en viennent encore se faire dépouiller dans de pareilles conditions ? Le nombre de ces pauvres gens est si grand que, suivant le cliché de rigueur, ce journal suffirait à peine à en contenir la liste.

Quels sont ceux de nos confrères qui ne reçoivent journellement

soit les visites, soit les lettres na-
vrantes et combien vraies de ces
malheureux ?

Il n'est que temps que cet état
de choses cesse, et que l'on pro-
cède à la suppression de la Direc-
tion de l'Agriculture.

Quant à son remplacement, il
fera l'objet du troisième et dernier
article de ce travail: article qui pa-
raîtra sous peu dans ces colonnes.

J. GONÉCAN.

LE TORCHON JUIF

Le journal de Morinaud, de Constantine, prend vivement à partie l'organe juif de Tunis et félicite les imprimeurs de notre ville d'avoir refusé de prêter leurs presses à cet insulteur des Français, qui avait osé s'adresser à eux.

Ce journal ajoute : nous verrons bien si en Algérie se trouvera un commerçant, même judaïsant, pour accepter d'imprimer un organe semblable!

Malheureusement pour le RÉPUBLICAIN c'est un de ses amis politiques, un imprimeur de son clan, qui va fermer boutique en Algérie pour venir imprimer le journal en question. Comme quoi il est vrai que l'argent n'a pas d'odeur...

Si ce journal faisait œuvre antifraçaise, la population de notre pays n'aurait pas besoin d'avoir recours aux tribunaux pour le faire disparaître, elle n'aurait qu'à faire le vide autour de lui et il aurait vite vécu. Du reste, après son dernier article, son sort est déjà réglé... il ne fera pas de VIEUX OS, si l'on peut s'exprimer ainsi pour dire qu'il CRÈVERA bientôt.

NOS ÉCHOS

M. Hanotaux vient d'arriver à Alger où il se propose de passer quelques jours; de cette ville il se dirigera sur Tunis.

Est-ce qu'il viendra comme l'autre fois, il y a bientôt trois ans, s'enquérir de nos besoins, espérant retourner au Quai d'Orsay à la chute du cabinet Waldeck-Rousseau ?

Nous espérons bien que la carrière politique de cet arriviste est finie, bien finie.

L'outre a été crevée et il n'en est sorti que du vent.

La chambre criminelle de la Cour de Cassation a décidé que pour qu'une receveuse de gare soit considérée comme chargée d'un service public et puisse comme telle, en cas d'outrage, invoquer l'article 224 du code pénal, il faut qu'elle soit assermentée.

La Chambre de Commerce, dans sa séance de samedi dernier 8 courant, a élu son bureau pour l'année 1902.

M. Chabert, élu président, décline cet honneur en raison des malheurs successifs qui lui sont survenus, il prie ses collègues de vouloir bien reporter leurs voix sur son collègue, M. Homberger, qui est élu à l'unanimité des membres présents, nos amis Bellot, Bertrand et E. Coste, sont successivement élus vice-président, secrétaire et trésorier.

Nos vives félicitations à tous ces messieurs.

Bonne semence

« On s'alarme en France, dit la correspondante de la Fronde à Tananarive, Mme Alice Duchamp, de la situation stationnaire de la population et on en fait un argument pour partir en guerre contre les choses coloniales, en disant que

nous ne pourrions jamais peupler nos possessions avec un trop plein qui n'existe pas chez nous. Il faut répondre à cela que toutes les colonies ne se prêtent pas également au peuplement européen.

Eh bien ! Il semble qu'à Madagascar, tout au moins dans la zone tempérée des hauts plateaux, on doive, avec confiance, envisager l'avenir pour ceux de nos compatriotes qui s'y seront établis. Déjà, et malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis la conquête de l'île, la seule ville de Tananarive a donné le jour à plus de deux cents petits français des deux sexes; il ne s'agit bien entendu, que des naissances provenant de parents européens; car, si nous devions faire état des enfants métis que laissent derrière eux nos braves troupiers du corps d'occupation, ce serait près d'un millier de petits « cafés au lait », comme on dit ici, qu'il faudrait ajouter à ce nombre.

Au cours de l'année 1901, les registres de l'état civil ont consigné quarante-deux naissances d'enfants légitimes, parmi lesquels une infime minorité appartient à d'autres nationalités que la nôtre. Il serait intéressant de connaître les résultats pour toute l'île, et ce sujet, que ne perd pas de vue le général Galliéni, vient de donner lieu à une vaste enquête. Ils seront, je l'espère, de nature à encourager l'œuvre que s'est tracée la récente Société d'émigration des femmes françaises aux colonies, car il est bien entendu que, sans femmes de leur race, nos colons ne feront jamais du peuplement. mais bien du croisement... du café au lait ! »

Nos amis de Souk-el-Arba ont eu la généreuse idée, en s'amusant, de penser aux malheureux enfants boers victimes des monstres anglais.

Ils ont donné à cet effet, un bal chez notre ami Poggi, qui a produit net 78 francs que nous avons immédiatement fait remettre à Madame Homberger, présidente du *Sou des Enfants boers* en l'accompagnant de la lettre suivante :

A Madame Homberger,
présidente des enfants du sou boer.

Madame,

« J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser la somme de 78 francs, produit d'un bal donné à Souk-el-Arba, au profit des enfants boers, que je viens de recevoir de mon ami M. Poggi, mon correspondant de cette ville.

Veillez agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect.

Em. Lacroix.

Deux juifs, dont l'un rabin, condamnés, l'un à la peine de mort et l'autre aux travaux forcés pour avoir tué leur grand-père dans la crainte qu'un héritage naile en d'autres mains, voilà ce qu'on ne voit pas tous les jours.

Allons, les juifs d'Algérie, au contact des européens, se civilisent puisqu'ils manient le surin aussi bien que les plus habiles malfaiteurs d'autres religions.

Mais voilà cette civilisation à de petits désagréments entre autres d'aller porter sa tête à l'échafaud ! Adonai !

En présence des trafics auxquels se livraient certains tenanciers de kiosques de la Capitale, le Syndicat de la presse parisienne avait mis en interdit lesdits kiosques.

Mais les préfets de la Seine et de police devant ces agissements malhonnêtes ont révoqué purement et simplement lesdits tenanciers toutefois sans les déferer à la police correctionnelle car le fait de louer des journaux envoyés en dépôt pour la vente est un délit passible des tribunaux pour abus de confiance.

On annonce que le « Pavillon du Belvédère » rouvrira ses portes pour les fêtes de Pâques.

Nous espérons que le Gouvernement ne le laissera pas exploiter de façon aussi scandaleuse qu'au mois d'octobre en écoutant les doléances du public en interdisant ces jeux

de brigands qui s'appellent le sphinx et le klondyke.

On dit que M. Donchet serait en train de passer la main moyennant vingt billets plus une petite intérêt sur la cagnotte.

—o—

Le fêtes de Tunis se sont passées exactement comme l'an dernier, ni mieux ni plus mal.

Il n'y a eu aucune innovation et les membres du Comité des Fêtes n'ont pas l'imagination inventive.

Un bon point quand même pour les peines et soins qu'ils ont pris pour tâcher d'amuser leurs concitoyens.

Les commerçants se sont réunis à nouveau, hier soir.

Le programme de la fête du commerce a été arrêté par l'assemblée.

Elle ne le cèdera en rien à celle de l'année dernière.

Pour dissiper tout malentendu provenant de l'homonymat, nous tenons à dire ici que M. Ganouna, l'adjudicataire du kiosque de l'avenue de France, n'est pas notre secrétaire de rédaction, comme on l'a dit.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macedoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales. Qu'on se le dise.

?

M. Fliche était lundi de passage à Béja.

Est-ce que le jeune et intéressant secrétaire est entré dans ses nouvelles fonctions ?

Nous posons un point d'interrogation espérant qu'il y sera répondu.

Propos de Huitaine

Les Fêtes

Les Tunisiens se sont, cette année, bien amusés : ils ont rempli grassement leurs trois journées grasses ; avec l'entrain le plus vif, ils ont, à qui mieux mieux lancés confettis et serpents.

Il est juste de dire que le beau temps a été pour beaucoup dans la réussite des fêtes carnavalesques de 1902.

A voir un magnifique soleil prodigier ses joyeux rayons aux rues qu'envahissait une foule en liesse; à voir un beau ciel d'azur sur lequel à peine quelques flocons de nuage ouaté faisaient tâche, on se serait cru de bonne foi aux plus douces journées d'un excellent printemps.

Nous ne devons pas ménager nos plus sincères félicitations... à Phœbus qui nous a inondés de sa clarté bienfaisante.

Nous avons remarqué non sans plaisir, qu'un nombre plus grand de touristes avaient pris part aux fêtes, ce qui n'a pas peu contribué à en rehausser l'éclat, et à suppléer à l'imagination atrophiée de ces messieurs du comité.

Malvenu serait celui qui viendrait après cela, affirmer que Tunis décline et que l'étranger la fuit : une telle assertion pêcherait par sa base ; mais avant et pour que Tunis tue *Nice*, il faudra songer à se munir d'un comité plus inventif et moins routinier.

Les monceaux de ces minuscules disques multicolores qui, chaque matin, s'entassaient sur nos avenues, et que plusieurs tombereaux suffisaient à grand peine à enlever ; les costumes, les travestis, plus beaux, plus flamboyants, plus *chics* les uns que les autres ; les terrasses des cafés rengorgeant d'un monde fou ; tout cela et mille autres choses encore sont là pour prouver que le commerce tunisien aura trouvé dans tout ces plaisirs un surcroît d'affaires point du tout à dédaigner : *utile dulci* !

Malgré le peu de nouveautés dans le menu qui a été servi aux Tunisiens, le succès a été très grand tant il est vrai que Tunis voit peu souvent ses rues se paviser et la foule joyeuse s'y amasser.

Aussi, devant ce succès, nous exprimons l'espoir que le comité des fêtes fasse mieux pour la prochaine ami-carême, si tant est qu'il veuille faire quelque chose, et cherchera à nous servir des divertissements nouveaux.

De l'inédit, Messieurs, de l'inédit !...

JOS. C. GANOUNA.

Un Dernier Mot sur la Grève du B.-G.

Nous savons pertinemment que le Promeneur tenait ses tuyaux de M. Cornet, beau-frère de M. Girou, secrétaire de la rédaction de ce journal, qui se trouvait à Tunis avec M. Poulain, lorsque notre confrère la Dépêche Tunisienne a annoncé la grève des cheminots du Bône-Guelma.

Pour la seconde fois nous répétons qu'il ne s'agissait pas des ouvriers de la traction qui sont syndiqués mais de ceux du mouvement qui ne le sont pas.

Alors pourquoi venir toujours nous parler de cette catégorie de cheminots ?

Et puisque M. Poulain a fait des promesses au Président du Syndicat des ouvriers des ateliers et de la traction, nous espérons qu'il n'oubliera pas les employés du mouvement qui sont plus intéressants que leurs camarades puisqu'ils touchent des salaires moindres.

Ainsi soit-il.

Em. L.

Les Petites Nouvelles DE NÉCHAO

DÉCIMES MOUILLÉS

Mon collègue de la « huitaine » vous a déjà parlé des fêtes carnavalesques, et émis les réflexions qu'elles lui ont suggérées. Les quotidiens, de leur côté, se sont longuement étendus sur les divertissements que le Comité nous avait procurés.

Je les soupçonne même fort de s'être, pour rédiger ces comptes-rendus, servis de la « copie » de l'an dernier.

« Nil novi sub sole » a dit l'auteur de « l'Éclésiaste » ou pour parler en « bon langage français » sur notre boule terrestre tout n'est que « vieux-neuf », ou autrement dit, rien de nouveau sous le soleil.

Mais passons, car ce n'est pas des fêtes officielles que je vais vous entretenir, mais bien plutôt d'un spectacle tragi-comique qu'elles ont engendré.

C'était mardi, pendant que la cavalcade battait son plein, à un long et somptueux balcon de la Marine que je ne désignerai pas plus explicitement, de peur de m'attirer les foudres de ceux qui le garnissaient.

Or, ceux qui le garnissaient de beaux messieurs bien huppés, snobs *extra chic*, se livraient à un passe-temps fort-charitable. Ils jetaient des sous à des gosses en loques, « yaouled » de tout acabit, petits juifs et crasseux Palermitains.

Les braves gens du balcon, à la vue de toute cette marmaille grouillante, se bosculant à qui mieux mieux pour attraper le blon, paraissaient s'amuser énormément : cela se voyait à leur mimique expressive.

Mais où ils s'amusaient encore plus, c'est lorsque, au moment

psychologique où les gosses s'amusent en un tas innommable, l'un de ces messieurs survenant avec un sceau d'eau froide, le déversait « su' l'tas ».

Pour des gens si chics, le-passe-temps était très chic, et méritait d'être rapporté.

Nécho

N.-B. — Au dernier moment, il nous revient qu'un des gosses, atteint par l'eau glacée, vient d'être enlevé par un refroidissement.

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, comptant d'arbres.
S'ad., au bureau du Journal.

On ne se marie plus

Point n'est besoin des larmoyantes statistiques de nos économistes pour le constater : On ne se marie plus. Et nombreuses sont les familles, même parmi les plus aisées où se comptent par demi douzaines les jeunes filles en quête de maris. La vingtième année est depuis longtemps passée, Sainte-Catherine est arrivée, les demoiselles s'impatientent, les mamans grincent et les jeunes gens les plus mariables passent les uns après les autres, insensibles et fiers, indifférents aux jeunes charmes qui leur sont offerts, comme aux dots plus ou moins grassouillettes qui les doivent assaisonner.

Ah maudits jeunes gens ! Comme le sourire qui vous a accueillis le soir de la présentation se change vite en grimace, lorsque vous avez tourné les talons et que l'on sait que vous ne « marchez pas » !

— Mais que leur faut-il donc, à ces brigands-là ! clame la maman désespérée. Ma fille est pourtant une jeune personne accomplie. Elle est douce, affectueuse, gaie, elle dessine comme un ange, elle pianote à ravir et elle dit des monologues comme Mlle Bartet elle-même.

Tant de grâces, tant de talents à portée de votre main et vous êtes inflexibles ! Ah malheureux jeunes gens !

Pourtant, je ne vous en veux pas, et, dussé-je encourir les foudres des mamans et des demoiselles, j'ajouterais que je vous comprends.

Le mariage, il faut le reconnaître, est une fort belle chose, comme d'ailleurs tout ce qui remonte dans la nuit des temps. Vous rencontrez, aux environs de la trentaine, une jeune fille à votre convenance, vous la demandez à ses parents qui vous la donnent, on vous donne même de l'argent avec, vous l'épousez, voyage de nocce, lune de miel, bébé, papa, lolo, dodo, tout ça, c'est délicieux.

C'est délicieux à la condition que, soit par votre situation propre, soit par celle de votre femme jointe à la vôtre, vous soyez à l'abri de bien des petites nécessités et que vous puissiez, dédaigneux des exigences matérielles de la vie, vous laissez aller au bleu de votre rêve. Sans parler des très grasses fortunes, qui se font de plus en plus rares, il suffit que vous soyez pourvu de solides appointements et de quelques espérances, pour ne pas vous ennuier en compagnie de quelque héritière gentiment dotée.

Mais — il y a un mais — le mariage qui est une fort belle chose, est aussi une loterie. Vous le savez, sinon par expérience, au moins pour l'avoir entendu dire par des gens qui, la plupart du temps, n'ont pas été satisfaits de leur lot. Les choses, en apparence les plus souriantes, cachent parfois bien des déceptions et vous gardez en vous une crainte, une appréhension. Vous redoutez enfin de ne pas trouver dans le mariage l'équivalent de quiétude que vous vaudrait la vie de garçon.

Sans doute le sentiment qui vous guide est assez égoïste, d'autant plus égoïste que chacun de vous se dit *in petto* : Ce n'est pas parce que je ne marierai pas que l'humanité en péri- ra. Que les autres fassent comme ils l'entendent. Pour moi, je reste garçon !

Et voilà pourquoi, à l'heure actuelle, des armées de jeunes filles se désespèrent de jamais trouver d'époux, pourquoi leurs mamans grincent des dents... et pourquoi la France se dépeuple.

La crainte de l'avenir, voilà ce qui fait, aujourd'hui, oublier aux garçons le chemin de la mairie. Cette crainte, sachons l'avouer, est loin d'être chimérique et elle trouve sa principale explication dans la façon dont, aujourd'hui, sont élevés les jeunes filles.

RESTAURANT A LA CARTE
Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
M. GUICHARD recommande au public
sa cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE
Hors concours Exposition Universelle 1900
Président du Jury

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

EXPEDITIONS A L'INTERIEUR
EN FUTS, BOUTEILLES & BOCK

S^{TE} des BRASSERIES de la LOIRE

Société Anonyme au Cap. de 2.500.000 fr.
Siège-social: BELLEVUE-ST-ETIENNE
Agent Dépositaire: M. Léon SOLET

EXPEDITION EN FUTS BOUTEILLES, BOCKS
LA BIÈRE EN CAISSE EST PASTEURISÉE
AVANT DE SORTIR DU DÉPOT DE TUNIS

Anciennes Brasseries Mosser et Oppermann

avenue de Carthage, Tunis.

Dans ce chapitre de l'éducation, comme partout ailleurs, le progrès et l'évolution de l'existence sociale ont eu leur petit côté néfaste. Non pas que les jeunes filles d'aujourd'hui possèdent des caractères plus fâcheux que leurs aïeules, mais elles sont pour la plupart élevées dans des conditions... qui donnent à réfléchir aux aspirants-maris.

Lorsqu'une jeune mariée, au retour de l'église, quitte ses parents pour son époux, elle est persuadée que les satisfactions matérielles, les douceurs et le bien-être, dont a été entourée sa vie de jeune fille, ne vont faire que croître et qu'embellir et qu'il n'y aura de changé, dans son existence, que son titre de Mademoiselle contre celui de madame et que le bras de son mari, remplaçant sous le sien celui de son papa ou de son grand frère.

Or, dix-neuf fois sur vingt, ces satisfactions matérielles, ces douceurs et ce bien être se trouvent considérablement réduits du fait de son départ de la maison paternelle. Des gens, qui ont par exemple vingt mille francs de rentes, qui vivent sur le pied de vingt mille francs de rentes, ne donnent pas en dot vingt mille francs de rentes à leur fille — qui pourtant a vécu jusque là sur le même pied qu'eux.

Il y avait « chez papa » cheval et voiture. Mademoiselle, devenue Madame, devra donc renoncer à son cheval et à sa voiture? Il y avait « chez papa » femme de chambre et cuisinière. La jeune épouse se contentera-t-elle d'une simple bonne à tout faire ou d'une plus simple femme de ménage? On donnait « chez papa » des réceptions et des grands diners. Il lui faudra donc renoncer à tout cela?

Elle y renoncera, oui, si elle avait réfléchi à cette transformation, si surtout on l'y avait préparée. Mais admettons encore qu'elle y renonce. Eh bien, et ses dépenses journalières? et sa toilette?

Habitée à puiser largement dans la bourse maternelle, saura-t-elle se restreindre lorsqu'il s'agira de celle de la communauté?

Voilà ce que se demande avec amertume le postulant. Et son raisonnement n'est qu'un simple problème: La dot de ma femme, ajoutée à ce que je possède, représente environ six mille francs de rentes, c'est gentil pour se mettre en ménage. Mais ma femme est habituée à en dépenser douze à elle toute seule. Comment ferons-nous?

Et désespérant de jamais résoudre cette question insoluble, le jeune homme file à l'anglaise.

Un remède? Il fort simple: Elever les jeunes filles dans l'attente d'une situation plus modeste que celle de leurs parents. Les emmener un peu moins dans le monde et les habituer un peu plus à se servir seules. Un peu moins de toilettes, un peu plus de ménage. Les préparer, en un mot, à ce qui les attend et ne pas les laisser ignorer que le titre de madame leur vaudra de dire adieu à bien des douceurs qui leur semblent toutes naturelles « chez papa » et qu'elles ne retrouveront que plus tard... quand les deuils viendront.

X. Y. Z.

des renseignements que nous recevons au dernier moment, nous obligent à remettre à la semaine prochaine la publication de notre article.

SOUK-EL-ARBA

Les habitants de Souk-el-Arba ont poussé un soupir de soulagement en apprenant le départ de M. Lombard, commissaire de police de notre ville envoyé à Tebour-souk.

Ils n'ignorent pas que c'est grâce à vos articles signalant les actes de partialité et de haute fantaisie de ce commissaire qu'ils doivent ce changement dont ils vous prient ainsi que l'honorable directeur de la sûreté d'agréer leurs vifs remerciements.

Il est remplacé par M. Berger dont la *Petite Tunisie* a déjà fait des éloges, ce qui nous est un sûr garant pour l'avenir.

Que M. Berger accepte nos souhaits de bienvenue les plus sincères.

Béja

L'Association des colons français de la région de Béja, dans sa réunion du 4 février courant, a émis le vœu suivant:

« Après les explications fournies par M. Desplat, relativement aux démarches faites en vue d'obtenir pour Béja un délégué supplémentaire à la Chambre d'Agriculture, l'Association adresse à cette Chambre des remerciements pour le vœu qu'elle a émis et qui tend à instituer ce délégué. Elle exprime l'espoir, dès que la disjonction sera possible entre Béja et Medjez-el-Bab, de voir la Chambre d'Agriculture appuyer fortement toute proposition tendant à ériger Béja en circonscription électorale indépendante de Medjez-el-Bab. Et ce en raison de la grande étendue du territoire de Béja et de la particularité de ses intérêts. »

« L'Association a également émis un vœu tendant à rendre moins rigides les effets de la loi phylloxérique surtout sur le point de l'introduction de plantes étrangères et l'application plus stricte d'une motion sur l'introduction des fourrages de l'Algérie et de l'étranger faite par le Syndicat des Viticulteurs. »

Enfin, en troisième lieu, l'Association a émis un vœu unanime réclamant l'amélioration des voies de communication, l'emploi en ce but de la main d'œuvre pénitentiaire et un vœu pour l'achèvement de la route Béja-Mateur.

Sur le chapitre de l'élevage, l'Association a demandé, en attendant la création d'un dépôt de remonte, qu'un étalon et un baudet fussent mis à la disposition des propriétaires et éleveurs de la région.

La Hernie guérie

Toutes les Hernies, efforts, descentes et maladies similaires de l'homme comme de la femme sont immédiatement soulagées et vite guéries par le nouveau bandage pneumatique et sans ressort, breveté s. g. d. g., récemment inventé et perfectionné par le plus grand spécialiste de Paris, M. Claverie.

Ce nouveau Bandage, aujourd'hui adopté par tout le monde, corps médical, armée, marine, magistrature, clergé, et surtout par les travailleurs de la ville et des campagnes, et le seul sans ressort et à ceinture élastique qui maintienne toutes les Hernies qui puisse être porté nuit et jour sans se déplacer, sans occasionner ni gêne, ni blessure, ni incommodité et qui permette de travailler comme si on n'avait rien. Une fois appliqué, il est absolument invisible et imperceptible au toucher. C'est la véritable perfection de l'appareil herniaire sans ressort, et le seul qui puisse arriver à la guérison sans opération. Des milliers de preuves et de guérisons authentiques de personnes que nous ne pouvons pas nommer sont là pour l'attester.

Il ne faut donc pas acheter de bandage ni se faire opérer sans avoir vu

M. Claverie, qui visitera les malades et fera lui-même l'application de son incomparable méthode à:

Béja. — Hôtel de France, lundi 17 février

Tunis. — Grand Hôtel (avenue de France), mardi 18 février, mercredi 19 février, jeudi 20 février, vendredi 21 février, Samedi 22 février.

Bizerte. — Grand Hôtel de France Dimanche 23 février Lundi 24 février Kairouan. — Grand Hôtel, Mercredi 26 février.

Sousse. — Grand Hotel, Jeudi 27 février.

Le traité de la Hernie, où cette nouvelle méthode est très clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais, à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, 234, fanbourg St-Martin, à Paris.

Que les malades n'oublient pas de profiter du passage de M. Claverie, car il ne pourra venir en Tunisie qu'une fois par an.

A VENDRE dix obligations tunisiennes à 495 francs net.

S'adresser au bureau du journal de 9 à 11 heures.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n. 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

Spectacles et Concerts

Folies-Bergère

DIRECTION: PELLAZA-MERTILLO

11, Rue de Constantine, 11

Anciennement Alcazar

Tous les soirs grand concert par toute la troupe.

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
Dr Ph. Bernard.

Jeune Dame Française, ayant un brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

Laboratoire d'Analyses Métallurgiques
ALFRED ANCELIN
Ingénieur-Chimiste

Mise en valeur de gisements. — Exploitations. — Rapports. — Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enrichissement.
11, Rue, d'Espagne TUNIS

PALUDINE

élixir toni fébrifuge
A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses: Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose
Dépôt: Pharmacie Malackowski, Tunis

DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr.; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes: Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance: Bonnenfant, Tunis.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est les **Fer physiologique**. (Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)

Préparateur: CH. MALACKOWSKI, Pharmacien
4, rue d'Allemagne — TUNIS
Laboratoire spécial des médicaments granules et rigoureusement titrés: Glycérophosphates, Kola, etc.

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte
22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes — Construction industrielle et rurale — Arrosage — Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

CRÉTÉ ET C^{IE}

à Crétéville

VINS BLANCS ET ROUGES

en gros, demi-gros et détail

Adressez les commandes à Crétéville

A vendre très bon fourrage

prix 7 francs le quintal

Paille 3 fr. 50 le quintal rendu Tunis

Institut Dentaire

Pierre LESCOT
Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX: 12, Rue de Hollande

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT, 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

GRAND HOTEL MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre
Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas;
de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec
repas pris selon désir à la Brasserie
Maxéville.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au **Coaltar Saponiné Le Beuf** son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt: Pharmacie NEE

OMEGA

Montre de Précision

OR, ARGENT, ACIER, NICKEL

Paris 1889

Hors concours Membre du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

GRAND PRIX

Grand Assortiment

de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes.

Décorations et inscriptions en or, argent, platine.

Choix complet d'orfèvrerie "Boulinger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier

4, Avenue de France — TUNIS

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia

SERVICE DES BAGAGES

EXPEDITIONS

Camionnage et Transit

Le gérant: Em. LACROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

SIÈGE SOCIAL:

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.



GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS. CROISSANTS ET BRIOCHES

Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS — 20, RUE D'ITALIE, 20 — TUNIS

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES

des RR. PP.

BÉNÉDICTINS

de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVIGE, place du Tribunal, Tunis

Chronique locale et régionale

Bizerte

Mort de M. Paul

Nous avons appris avec regret la mort de M. Paul, vice-président de la Municipalité, décédé à la suite d'une très courte maladie. Nous étions lié avec M. Paul depuis de longues années, bien avant notre arrivée en Tunisie, mais comme il appartenait à la pieuvre C. P. B., nous avions cessé, bien à contre cœur, toute relation avec lui pour ne pas indisposer sa compagnie contre lui.

Nous saluons avec peine sa déposition mortelle et prions sa famille de croire à nos vifs regrets pour la perte immense qu'elle vient de faire.

P. S. — Nous nous proposons aujourd'hui de revenir sur le « scandale de Bizerte », le personnage en question ne semblant nullement vouloir s'assagir, mais l'abondance

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

DATTES MANDARINES

Et autres produits tunisiens
Colis-postaux pour tous pays
MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme ; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'Étranger.
Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays ; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0 ; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0 ; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Banque de Tunisie
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. **Souscriptions — Emissions.**

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 80 millions
Succursale de Tunis : 3, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 %, - de 6 mois à 1 an 2 1/2 - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 %, - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 %, - de 2 ans au delà 3 1/2 %.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

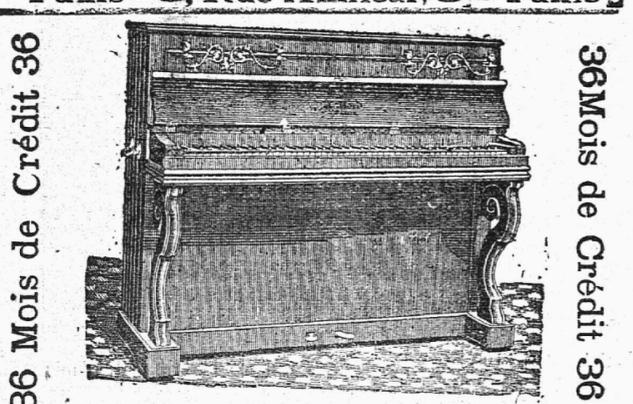
Maison BELAISCH et GOZLAN
MATERIAUX de CONSTRUCTION

Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA pour fabrication marseillaise de briques de 1^o qualité
Usine à BOU-KAFFRA pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.
Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS ou au siège social à Bab-el-Khadra

MAISON DESPÉROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba
FOURS À FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLATRE
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers
M. DURAZZANO
Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis



Vente, Location, Echange
Accords et Réparations
SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT
Dépôt des Editions G. Ricordi & C^o

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

DROGUERIE, PEINTURE
HERBORISTERIE
M. CAMISON
11, rue d'Allemagne, TUNIS



"L'ARMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ. A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERCQ
11, Rue-Es-Sadikia — Tunis

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

M. LOUIS FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DÉPÔTS

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY
Tunis — Rue de Norvège — Tunis

Blanc et Mifsud
Pension de Chevaux et de Voitures
ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES
Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.
Dressage de Chevaux
PROCHAINEMENT
Grand arrivage de Chevaux d'Algérie
A Vendre paire de Chevaux paire de ponneys trotteurs, une jument, un cheval de selle et un attelage pour dame
S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

PAPIERS PEINTS, VITRAUX
La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.
Tuyaux en grès vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs, Céphalalgies, l'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours, Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabrications françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE Trés peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse

Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Hotel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar — TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES TORRILHON* et C^o
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^o Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie
Le vapeur Ville de Sfax Capitaine Rilba partira directement pour Marseille le... 1902.
Prix des passages pour Sousse : 1^{re} classe : 80 fr. nour. et droits de canal compris; Pont : 11fr.50 sans nour.; droits du canal compris
Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^o DE NAVIGATION MIXTE
C^o TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de marchandises et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin
— DE BIZERTE tous les vendredis, à 7 h. du matin.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30
— DE PALERME, tous les dimanches, 7 heures du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. du matin,
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
— POUR BIZERTE LA COTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
— DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux reudus à domicile
Tunisie..... 10 kil. 15 50
5 — 8 10
France..... 10 — 16 95
5 — 8 70
Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40
Italie, Hollande. 5 — 8 90
Autriche..... 5 — 9 90
Angleterre..... 5 — 10 70
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

P. DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels ET VIÈ-VERSA
Par colis ordinaires 0, 50 par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Dérbarquements
Opérations de douane

GRANDE BRASSERIE GEORGES
Tenue par B. Mertillo
TUNIS — AVENUE DE LA MARINE — TUNIS
SALONS RÉSERVES — BILLARD
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX — LIQUEURS DE MARQUE
GLACES ET SORBETS